



2019

# VIVRE à DOMSURE

BULLETIN MUNICIPAL



 BIENVENUE À DOMSURE!





# SOMMAIRE

MOT DU MAIRE .....	3
INFOS COMMUNALES, BUDGET .....	4-6
TRAVAUX .....	7-14
INFOS PRATIQUES .....	15-16
ENFANCE .....	17-21
ENFANCE ET VIE EDUCATIVE .....	22-24
ASSOCIATIONS .....	25-30
VIE DES SENIORS .....	31
DIVERS .....	32-35
HISTOIRE .....	36-37
NUMÉROS UTILES .....	38-39
CALENDRIER DES FÊTES .....	40-41
ÉTAT CIVIL .....	42
PHOTO MYSTÈRE .....	43





## MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que les membres du conseil municipal et moi-même, vous proposons cette nouvelle édition du bulletin municipal. Comme tous les ans à cette période, vous pouvez découvrir ou redécouvrir la vie de notre village, ses actualités et toutes les informations utiles concernant notre quotidien.

L'année 2018 a été marquée notamment par les événements suivants :

- L'ouverture du cabinet d'infirmière en mars qui apporte un nouveau service de proximité à la population.
- La mise en service du réseau de fibre optique Li@in en avril dont vous êtes nombreux à bénéficier. L'ouverture récente du réseau au centre village et de la dernière partie de Villeneuve va permettre d'augmenter le nombre de raccordés.
- Les nouvelles animations proposées par le comité de fêtes lors des deux week-ends de fête du 26/27 mai et du 14/15 juillet. Ce changement de date a permis d'apporter un nouveau souffle et de proposer de nouvelles manifestations. J'en profite à nouveau pour remercier toutes les associations qui ont participé à la fête du bonbon.
- Le début des travaux, en septembre, de construction des 9 maisons pour le futur lotissement intitulé le Clos du Tilleul dont la livraison est prévue pour septembre 2019.

Deux projets initialement prévus sur 2018 se concrétiseront au cours du 1er semestre 2019. Il s'agit d'une part des travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du hameau du Villard et d'autre part des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif du lotissement les Noyers.

D'autre part, les membres du conseil municipal vous avaient proposé en 2018 la nuit des étoiles, ils s'investissent pour vous préparer une nouvelle soirée d'animation qui, j'en suis sûr, retiendra votre attention !

A ce titre, je remercie et félicite toutes les associations et tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie du village et qui contribuent à son dynamisme. J'en profite également pour encourager les Domsuroises et Domsurois à participer encore davantage aux manifestations proposées et à s'investir dans le monde associatif.

Je vous invite à parcourir cette édition et vous donne rendez-vous le samedi 19 janvier 2019 à 17h30 à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux qui sera suivie d'un spectacle comique offert par le comité des fêtes.

En attendant et en ces tous premiers jours de l'année, je vous souhaite au nom des membres du conseil municipal et en mon nom propre, tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2019.



Le Maire  
Yvan PAUGET



# PERSONNEL COMMUNAL

## Marina Cioé Employée communale

Marina Cioé est employée sous contrat pour faire le ménage à l'école. Elle peut aussi être amenée à faire des remplacements : ménage des locaux communaux en cas d'absence de Stéphanie Sézia ou remplacement à la cantine scolaire.

<b>Infos Mairie</b>	<b>Horaires</b>
<p>Ouverture du secrétariat au public :              lundi, mardi, et jeudi de 9h à 12h              vendredi de 13h30 à 17h30              2<sup>nd</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 9h à 12h</p> <p><b>Tél. : 04 74 51 22 25</b>  <b>E-mail : mairie.domsure@wanadoo.fr</b></p> <p style="color: #8bc34a;">Site internet : <a href="http://www.domsure.fr">www.domsure.fr</a></p>	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

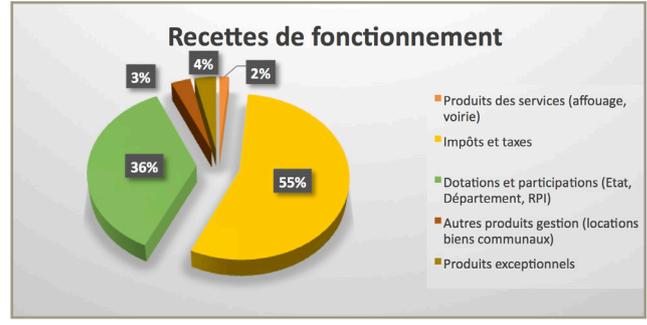
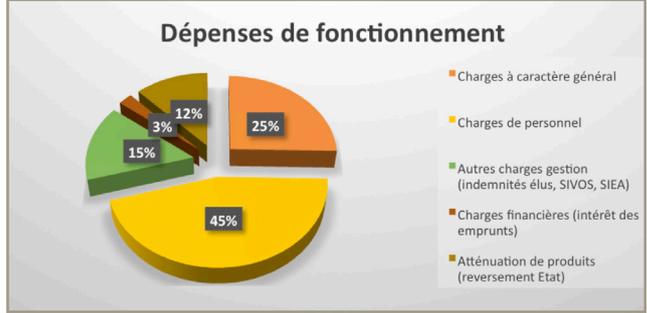
### Dépenses

Charges à caractère général	70 850,84 €
Charges de personnel	126 416,53 €
Autres charges de gestion (indemnités élus, SIVOS, SIEA)	42 183,92 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	6 593,26 €
Atténuations de produits (reversement Etat)	33 629,00 €
Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	<b>279 673,55 €</b>

### Recettes

Produits des services (affouage, voirie)	5 654,00 €
Impôts et taxes	200 810,21 €
Dotations et participations (Etat, département, RPI)	131 672,76 €
Autres produits gestion courante (locations biens communaux)	10 540,69 €
Produits exceptionnels	12 653,89 €
	<b>362 338,53 €</b>

## BUDGET 2017

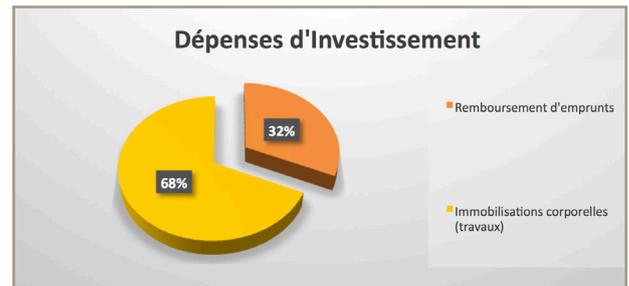


**Excédent de fonctionnement : + 82 664,98 €**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

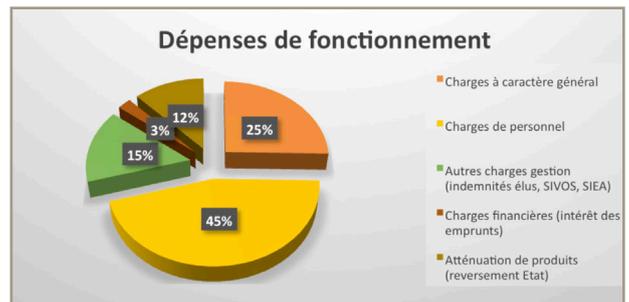
### Dépenses

Remboursement d'emprunts	21 694,39 €
Immobilisations corporelles (travaux)	46 978,83 €
	<b>68 673,22 €</b>



### Recettes

Dotations Fonds divers (Exédent N-1)	42 647,96 €
Subventions d'investissement	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	<b>42 647,96 €</b>



**Résultat d'investissement : - 26 025,26 €**

## BUDGET COMMUNAL 2018

- Plantation d'arbres lotissement La Parnelle	812,04 €
- Local infirmière	28 353,10 €
- Rampe d'accessibilité église	8 651,70 €
- Stores et brise-soleil mairie et école	8 377,36 €
- Etudes pour aménagement traversée du Villard	4 236,12 €
- Commande éclairage public	1 296,00 €
- Achat matériel et guirlandes	2 499,33 €
- Achat bacs à fleurs	179,70 €
- Etagères archives mairie + fauteuils	1 589,86 €
- Meubles école	378,70 €

## Fiscalité Communale

Vous avez reçu en fin d'année vos feuilles d'imposition pour la taxe d'habitation, les taxes foncières sur le bâti et non bâti.

Vous avez certainement pu constater que les taux communaux ont subi une augmentation de 10.1 % entre 2017 et 2018.

Cette variation de taux ne constitue pas une augmentation de la fiscalité locale mais concerne un transfert du produit de la fiscalité entre la commune et l'ex-syndicat de communes Sevron Solnan.

En effet jusqu'à la fin de l'année 2017, la contribution de la part communale au Syndicat de rivière Sevron Solnan était fiscalisée et apparaissait dans la colonne Syndicat de Communes sur vos avis d'imposition. Depuis le 1er janvier 2018, la loi

## AUGMENTATION DES TAUX MAIS STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE

NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) soit exercée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse en lieu et place du Syndicat Sevron Solnan.

La CABBB ne pouvant fiscaliser cette contribution, la commune doit s'acquitter de la somme de 10 510 € pour poursuivre l'entretien des cours d'eau. Par conséquent et pour assurer une neutralité de l'équilibre financier communal, nous avons augmenté les taux d'imposition pour retrouver un produit fiscal complémentaire à hauteur de 10 510 €.

En conclusion, pour le contribuable, le montant total des taxes reste stable à valeur locatives constantes.

ANNÉE 2017

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	9,26 %	0,692 %	4,00 %	13,97 %	0,186 %	9,50 %	%	
Taux 2017	9,26 %	0,941 %	3,52 %	13,97 %	0,178 %	9,50 %	%	
Adresse								
Base ①	891	891	891	891	891	891		
Cotisation	83	8	31	124	2	85		333
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations								
2016	82	6	35	124	2	84		
2017	83	8	31	124	2	85		
Cotisation totale ③	83	8	31	124	2	85		333
Variation ④	-2,56 %	+33,33 %	%	0 %	0 %	+1,19 %	%	

ANNÉE 2018

Département : 010 AIN		Commune : 147 DOMSURE						
TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	9,26 %	0,941 %	3,52 %	13,97 %	0,178 %	9,50 %	%	
Taux 2018	10,20 %	0 %	3,05 %	13,97 %	0,174 %	9,50 %	%	
Adresse								
Base ①	901		901	901	901	901		
Cotisation	92		27	126	2	86		333
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations								
2017	83	8	31	124	2	85		
2018	92		27	126	2	86		333
Variation	+10,84 %	-100 %	-12,90 %	+1,61 %	0 %	+1,18 %	%	

On voit bien sur cet exemple que le montant de la taxe à payer est identique pour les deux années 2017 et 2018. Le nouveau taux de la commune englobe bien celui du syndicat de l'année précédente.

## Cabinet d'infirmière

Les travaux d'aménagements des locaux ont été réceptionnés début mars. Le montant total de l'investissement supporté par la commune s'élève à **30 000 € HT**.

L'obtention de **deux subventions** de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat pour un total de **15 225 €** a permis de diminuer le reste à charge pour la commune.

Les locaux flambant neufs s'étendent sur une surface de 30m<sup>2</sup> avec une salle d'examen, un sanitaire et une salle d'attente, le tout étant entièrement accessible.

Le cabinet d'infirmière a ouvert ses portes au mois de mars de cette année.

Le local est loué à Virginie Burg, infirmière libérale, domiciliée à Domsure. Le cabinet est ouvert tous les lundis et jeudis à 8h30 et sur rendez-vous au 1 Place de l'Eglise. Téléphone : 06 63 84 57 35.

Ce nouveau service de proximité apporté à la population, constitue une offre de soins complémentaire sur notre secteur et pour les futurs locataires du lotissement (dont une partie des maisons sera réservée pour des personnes âgées).



Les artisans lors de l'inauguration du bâtiment le lundi 5 mars 2018



## Lotissement

Un lotissement est en cours de construction au Bourg Dernier. Le tènement d'une surface de 5 800 m<sup>2</sup> environ est marqué par un vallonnement important.

Le programme de l'opération se compose de **9 logements de plain-pied** regroupant 7 T4 (85 m<sup>2</sup>) et 2 T3 (74 m<sup>2</sup>) privilégiant les personnes âgées, les jeunes couples et les familles.

Les logements seront construits selon les normes de la Réglementation Thermique 2012, et selon un cahier des charges garantissant le bâtiment Basse Consommation.

Chaque logement disposera d'un garage confortable de 21 m<sup>2</sup> et d'un stationnement à l'avant de celui-ci. 5 stationnements supplémentaires seront disponibles pour les visiteurs.

L'aménagement extérieur des parcelles se caractérisera par la réalisation d'une terrasse par pavillon. Elle sera en béton désactivé, et située sur un jardin engazonné et arboré de 350 à 500 m<sup>2</sup>.

L'agencement intérieur des maisons se composera d'une pièce de vie ouverte de 30 m<sup>2</sup> environ, d'une salle de bain composée d'une douche ou d'une baignoire et de 2 à 3 chambres confortables de 10 à 13 m<sup>2</sup>.

Les matériaux choisis sont tous des matériaux actuels avec des menuiseries extérieures en PVC ou acier de qualité, teintées dans la masse, des volets roulants électriques, des carrelages au sol 45x45...

Le chantier a démarré début septembre 2018 et sera livré à la rentrée scolaire 2019.



## Travaux dans les bâtiments communaux, Ecole, Mairie et Salle des fêtes

Les évolutions des températures observées ces dernières années ont conduit le conseil municipal à installer des brise-soleil à lames orientables à commande électrique sur les fenêtres exposées au soleil des écoles et de la mairie.

Les fenêtres des deux salles de classes de l'école donnant à l'ouest et les fenêtres du secrétariat de mairie donnant à l'est ont été équipées durant l'été. Cette installation permet de bloquer la chaleur en dehors du

bâtiment tout en laissant passer la lumière, de limiter la chaleur à l'intérieur du bâtiment et par conséquent d'augmenter le confort des utilisateurs et d'éviter les surchauffes d'été.

Enfin, des stores extérieurs à commande électrique ont également été installés sur les fenêtres de la salle des fêtes.

**Le montant total de ces travaux s'élève à 8 377,36 € TTC.**

## Assainissement

Un bureau d'études (Infratech) a été sélectionné en début d'année afin d'étudier et chiffrer le raccordement du lotissement des Noyers vers le réseau d'assainissement collectif du centre village.

A ce jour les eaux usées du lotissement sont envoyées par gravité vers le bas de celui-ci dans un décanteur puis vers un fossé communal.

Le projet consiste à créer un poste de relèvement en lieu et place du décanteur permettant ainsi de collecter et renvoyer ces eaux usées vers le réseau d'assainissement collectif du centre village afin qu'elles soient traitées par la station existante du centre village (filtre planté de roseaux).

**Le coût global de cette opération comprenant la création du poste de relèvement, du réseau de refoulement associé ainsi que la création d'un branchement électrique et d'eau potable est estimé par le bureau d'étude à 82 000 € HT.**

Afin de mener à bien ce projet, des aides financières ont été sollicitées auprès du conseil départemental de l'Ain ainsi qu'à l'agence de l'eau. Nous sommes en attente du retour de leur part quant au montant attribué.

Des consultations sont en cours auprès des entreprises afin d'obtenir leurs meilleures offres techniques et financières.

Ces travaux sont prévus début d'année 2019.

A noter que suite à la loi « NOTRe » adoptée par le gouvernement, la compétence assainissement ne sera plus une compétence communale à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, mais une compétence communautaire exercée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.



## L'Eau Potable

Le **Syndicat des Eaux Bresse-Revermont** n'a pas réalisé de travaux de renouvellement de réseau d'eau potable sur notre commune cette année puisque les secteurs prioritaires du « Centre Village » ainsi que ceux du hameau du « Villard » ont été renouvelés précédemment.

Le **Syndicat des Eaux Bresse-Revermont** n'a pas pour autant relâché ses efforts puisqu'il a effectué un bon nombre de renouvellement de réseau sur les communes de Saint Etienne du Bois, Marboz et Cormoz avec encore un grand nombre de projets pour l'année 2019.



Suite à la loi « NOTRe », la compétence Eau Potable, idem à la compétence assainissement, sera transférée à l'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

## Fibre optique

La fibre tant attendue est arrivée partiellement en 2018. En effet, l'ouverture du service FTTH Li@in pour l'accès au Très Haut Débit est effective depuis le 17 avril 2018.

La réunion publique organisée le 24 avril 2018 a rencontré un vif succès et vous êtes nombreux à bénéficier de ce nouveau service.

De nouveaux secteurs devront être en service d'ici la fin de l'année 2018 concernant le centre du village et la partie non couverte de Villeneuve.



De très nombreuses personnes étaient intéressées par la réunion sur la fibre

Enfin pour les zones restantes, le déploiement reste à programmer par les services du syndicat.

**Un Nouveau Monde s'ouvre à vous**

- Rapacité
- Sécurité
- Capacité
- Simultanéité
- Symétrie
- Fluidité de connexion

**Accédez au Très Haut Débit à (Nom de votre commune) !**

Interconnexion de sites distants  
Hébergement à distance  
Partage de connexions  
Téléphonie sur IP  
Vidéo/Visio-conférence

Internet Très Haut Débit  
Téléchargement immédiat  
Fichiers images/plans  
Fichiers photos/vidéo

1 Giga  
400 meq/s

Téléphonie Fixe illimitée  
TV HD/3D  
TV sur le Net  
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

Nous encourageons toutes les personnes éligibles à se raccorder pour bénéficier de ce nouveau dispositif.

Fin 2018, le nombre d'abonnés est de 67. Le nombre de prises raccordables est de 199. Le taux de couverture (nombre de prises raccordables déployées sur la commune par rapport au nombre théorique total de prises sur la commune) est de 70 %. Le taux de pénétration (nombre d'abonnés en service FTTH sur la commune par rapport au nombre de prises raccordables déployées sur la commune) s'élève à 34 %. Quant à celui du réseau li@in, il est de 36 %. Après six mois de mise en service, ce n'est pas si mal.

## Défense Incendie

Le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie a évolué ces dernières années, notamment suite à la version adoptée le 21 mars 2017.

Afin de suivre cette nouvelle réglementation, la commune de Domsure a souhaité créer une nouvelle commission composée de 5 membres du conseil municipal.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises afin de travailler sur le sujet avec comme objectifs :

- 1°) Etablir le diagnostic de la défense incendie existante à ce jour sur la commune (poteaux incendie, mares, réserves souples...).
- 2°) Définir les besoins par secteur en fonction de la densité et du type d'habitat (habitats individuels, exploitations agricoles, écoles, salles des fêtes ...).
- 3°) Définition d'un programme pluriannuel d'amélioration de la défense incendie en fonction du caractère de dangerosité, des risques encourus ainsi que des moyens financiers de la commune.

Ces deux derniers points seront étudiés par la commune en concertation avec le SDIS de Bourg-en-Bresse afin que celui-ci valide, dans un premier temps, notre schéma.

Une fois cette étape effectuée, un arrêté municipal de défense extérieure contre l'incendie sera à rédiger par la commune afin de valider la totalité de cette étude.



## Travaux du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Sevron et du Solnan

Dans le cadre de la restauration et l'entretien de ripisylve (arbres et arbustes le long des petits cours d'eau), le Syndicat des Rivières Solnan-Sevron a entrepris sur le mois d'octobre et novembre de gros travaux d'élagage sur les rives du Turin et du Besançon dans la commune de Domsure.

L'élagage sélectif et le broyage des végétaux ont été menés par l'entreprise S.I.M de Saint Germain du Bois (71). Avec le beau temps et les terrains secs, les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Nous remercions les riverains et les pêcheurs pour leur compréhension et leur intérêt au chantier.



Une réunion de chantier

## Traversée du Villard

Depuis le début du mandat, le conseil municipal réfléchit à la sécurisation et l'aménagement de la route départementale RD 52 qui traverse le hameau du Villard.

Cette route sinueuse et vallonnée reste un axe important de circulation pour les véhicules venant de Beaupont (A39) vers Coligny.

Afin d'en avoir la certitude et d'apporter plus d'éléments à notre réflexion, des mesures du nombre et type de véhicules ainsi que leurs vitesses ont été réalisées durant une semaine. Elles ont mis en évidence plusieurs facteurs, notamment celui de la vitesse élevée pour le parcours traversé.

Nous avons consulté plusieurs bureaux d'études afin de nous aider à définir le meilleur aménagement possible pour réduire la vitesse sur cette zone assez longue, tout en optimisant le budget alloué. C'est le cabinet ABCD de Saint-Amour qui a été retenu.

### Cet aménagement consiste à la création :

- de deux ouvrages de chaque côté du hameau appelé « effet porte », création de

bordures sans réduction de la largeur de voirie avec bandes de résine colorée au sol.

- de deux plateaux ralentisseurs de 10 mètres de long environ situés pour l'un vers l'arrêt de bus et pour l'autre à proximité de l'entreprise Scirpe.
- d'une écluse sur 15 mètres de long et 3.80 mètres de largeur environ, avec bordures franchissables, afin de limiter la reprise de vitesse entre les deux plateaux. Cette écluse sera située vers l'usine de fabrication de lunettes.
- d'un trottoir piétonnier entre le centre du hameau (depuis trottoir existant) et l'arrêt de bus (ancien lavoir).

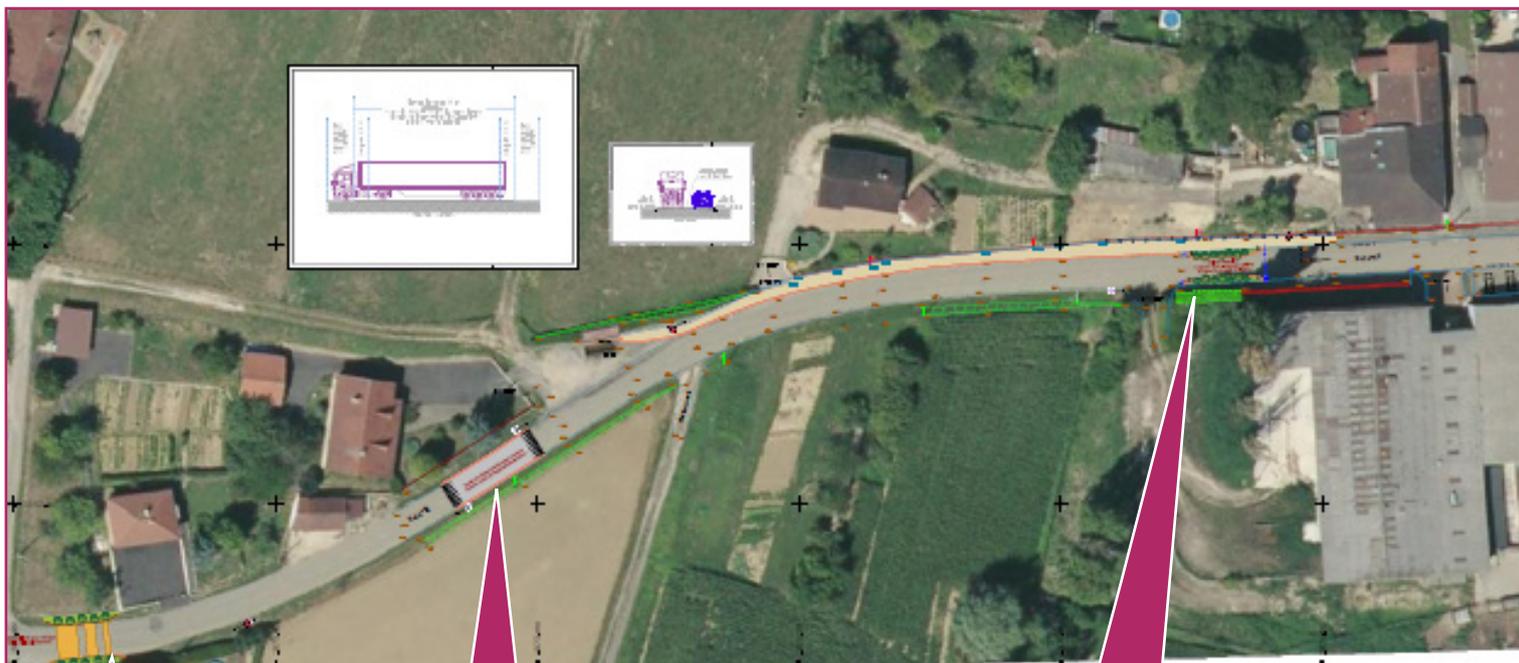
L'estimation financière du bureau d'études pour la réalisation totale de cet aménagement de sécurité est de **60 000 € HT**.

Des demandes d'aides financières ont été sollicitées auprès du département de l'Ain afin de nous aider dans la réalisation de ce projet. Les consultations auprès des entreprises sont en cours, le début du chantier est prévu pour le premier semestre 2019.



# TRAVAUX

## Aménagement partie Ouest



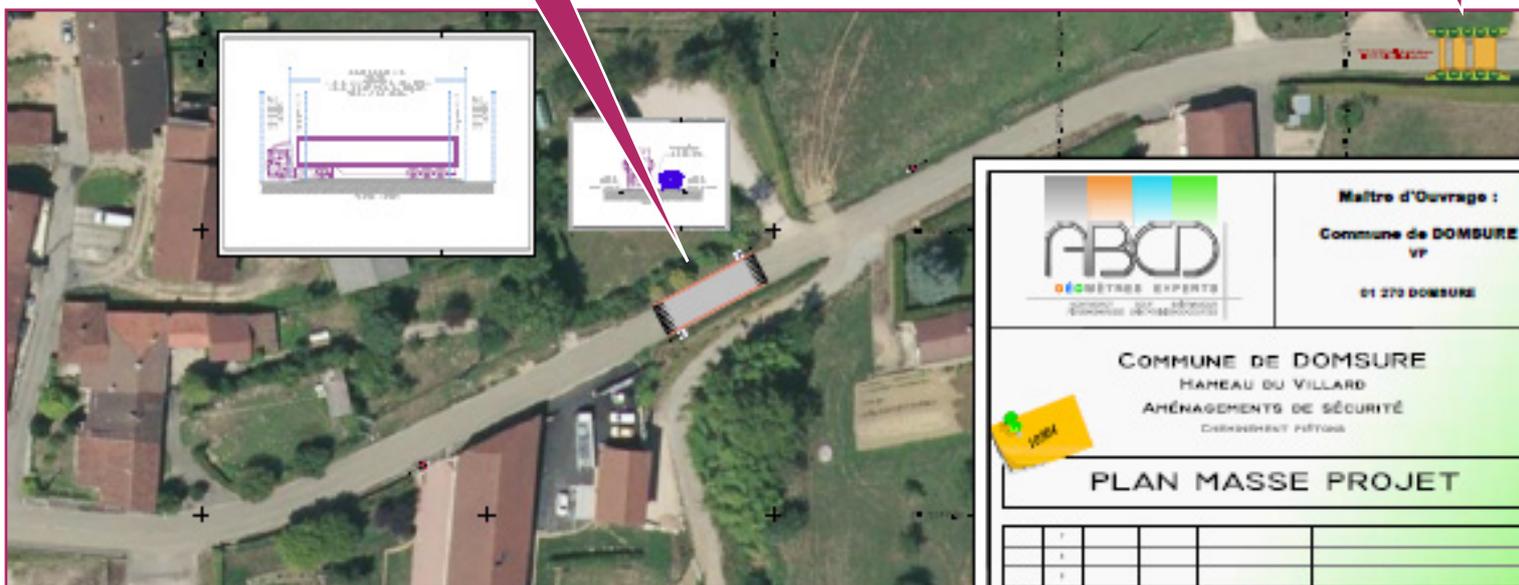
Effet porte

Plateaux ralentisseurs

Ecluse

Effet porte

## Aménagement partie Est



## Quelques chiffres clés sur l'énergie

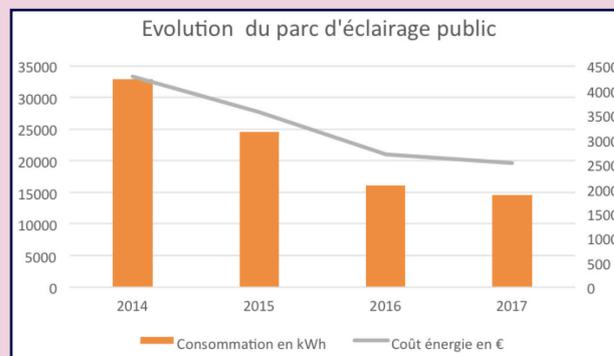
Ce graphique représente l'évolution des consommations et de la dépense du **parc d'éclairage public** de la commune depuis 2014.

Pour mémoire, la commune a engagé la rénovation des armoires de commande de l'éclairage en 2015 et a mis en œuvre l'extinction nocturne depuis octobre 2015 entre 23h et 5h.

**L'économie totale réalisée par la commune depuis ces décisions s'élève à 4 044 € soit l'équivalent 1.6 années de consommation.**

### Producteur d'énergie :

Depuis septembre 2016, date de mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes, **la production totale s'élève à 21 510 kWh.** (Au 21/11/18)



Cette production correspond à environ 1 année de consommation pour l'ensemble des bâtiments regroupant la mairie, les écoles, la cantine scolaire, la garderie et la salle des fêtes.

Selon les années, la production d'électricité couvre entre **46 et 50% de nos besoins.**

Le gain sur la facture d'électricité est d'environ 3 175 € entre septembre 2016 et novembre 2018.

## Projet éolien

La commune a été sollicitée début août 2018 par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) pour étudier une proposition de partenariat autour d'un projet éolien sur la commune et celle des Trois Châteaux.

La Compagnie Nationale du Rhône a fait une présentation de la société et les possibilités de développement d'un projet éolien sur la commune.

Cette présentation a mis en évidence une zone potentiellement favorable au développement d'un projet commun avec la commune des Trois Châteaux. Sur la base de la présentation, le conseil municipal a émis un avis favorable pour le lancement d'une étude de faisabilité technique et environnementale d'un projet éolien sur la commune. La zone potentielle est constituée uniquement de parcelles appartenant à la commune de Domsure dans la forêt de Fougemagne.

Cette décision porte uniquement sur la réalisation d'une étude de faisabilité et ne

constitue pas un engagement ferme de la commune en vue de la réalisation d'un parc éolien.

Les premiers retours de cette étude sont attendus d'ici l'été 2019.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions que nous menons depuis de nombreuses années dans la maîtrise de la demande d'électricité et dans le développement des énergies renouvelables.





## Horaire déchetterie Pirajoux

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi

### HIVER (novembre à mars) :

lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 17h  
samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

### ETE (avril à octobre) :

lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h  
samedi : 9h à 18h sans interruption

**Jours de Fermeture** : dimanche et jours fériés

Les horaires sont susceptibles de modifications.

## Déchets acceptés

Avant de vous rendre à la déchetterie, vérifiez ci-dessous que vos déchets soient bien pris en charge.

Déchets ménagers	Oui
Textiles	Oui
Bois	Oui
Cartons et papiers	Oui
Déchets d'entreprises	Oui (payant)
Gravats	Oui
Déchets verts	Oui
Déchets amiantés	Non
Batteries usagées	Oui
Piles usagées et accumulateurs	Oui
Encombrants électriques hors d'usage	Oui
Encombrants ménagers divers	Oui

## STOP à la divagation des chiens et chats !

La divagation des chiens et chats est en recrudescence ces derniers mois sur la commune.

Ce que dit la loi :

**Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).**

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, **le chien** est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).

**Le chat** est considéré comme en état de divagation lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. De même, le chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui est considéré comme en état de divagation (article L. 211-23 du Code rural).



Il est demandé à l'ensemble des propriétaires d'animaux domestiques de respecter la loi, de respecter ses voisins et son entourage pour le bien-être de tous.



## Inscriptions scolaires

Dans le cadre du maintien de la 5<sup>e</sup> classe du RPI Beupont Domsure, tous les enfants nés en 2016 (qui auront 3 ans en 2019) doivent être inscrits en mairie.

## Sécurité Routière : Port des Gilets Jaunes

### SÉCURITÉ : LES 5 RÈGLES D'OR

**1 TON GILET JAUNE TU PORTERAS** ✓

**4 TU RESPECTERAS LE CHAUFFEUR, TES CAMARADES ET LE MATÉRIEL**

**2 AVANT DE TRAVERSER TU REGARDERAS DES DEUX CÔTÉS**

- Assure-toi que la voie est libre.
- Marche sur les trottoirs et accotements.
- Hors agglomération, marche près du bord gauche de la chaussée sauf circonstances particulières (manque de visibilité, zone de travaux...) afin de voir arriver les voitures en face de toi.

**3 AVEC CALME TU T'INSTALLERAS DANS LE CAR**

- 1 - Mets ton cartable sous le siège.
- 2 - Installe-toi calmement.
- 3 - Attache ta ceinture.

**5 JAMAIS DEVANT OU DERRIÈRE LE CAR TU NE TRAVERSERAS**

### Transport scolaire TA SÉCURITÉ, C'EST PAS COMPLIQUÉ

**1 Mets ton gilet jaune**

**2 Avant de traverser :**

- assure-toi que la voie est libre,
- marche sur les trottoirs et accotements,
- hors agglomération, marche près du bord gauche de la chaussée sauf circonstances particulières (manque de visibilité, zone de travaux...) afin de voir arriver les voitures en face de toi.

**3 À l'intérieur du car :**

- mets ton cartable sous le siège,
- installe-toi calmement,
- attache ta ceinture.

**4 Respecte les autres et le matériel**

**5 Ne traverse jamais devant ou derrière un car à l'arrêt !**

**100% essentiel**

[www.transportscolaire.ain.fr](http://www.transportscolaire.ain.fr)

l'ain  
Conseil général



## La micro-crèche

Profitez d'un service de proximité à la carte.

Pour un mode de garde régulier ou très occasionnel (petites vacances scolaires, le temps d'un rendez-vous ou de faire les courses...).

2 structures d'accueil pour vos enfants de 3 mois à 4 ans sont à votre disposition dans un cadre naturel privilégié à Bénvy et à Domsure.

## La garderie

La garderie périscolaire « Les Ptit's Beaudoms » accueille les enfants des écoles de Domsure et de Beaupont dès leur scolarisation. Deux animatrices encadrent les enfants et proposent un panel d'activités variées et ludiques : loisirs créatifs, jeux d'extérieurs, moments calmes, jeux de société... De plus, des animations spécifiques se dérouleront pendant la période de Noël et la période de Pâques.

Le Conseil d'Administration est composé de parents bénévoles, qui sont volontaires pour assurer et développer cette structure. Ce dernier a connu un important renouvellement en cette année scolaire 2018-2019. Après avoir pris ses marques pendant quelques mois, le Conseil d'Administration va proposer des nouveautés pour l'année à venir.

La garderie est également membre du réseau « Familles Rurales ».

**Ces structures vous assurent un service de qualité avec :**

- des équipes éducatives expérimentées
- des repas confectionnés sur place
- des activités d'éveil sensoriel
- des sorties ludiques en extérieur
- un projet éducatif respectueux de l'environnement
- un tarif horaire CNAF adapté à vos revenus



**Présidente :**  
Delphine Moulon

**Vice-présidente :**  
Sandrine Chauvel

**Trésorière :**  
Lydie Moreau

**Trésorière adjointe :**  
Sophie Gilbert

**Secrétaire :**  
Laetitia Marichy

**Secrétaire adjoint :**  
Olivier Hanot

**Membres du bureau :**  
Pauline Berodier, Audrey Perez,  
Stéphanie Morand, Christine Vandemaele, Jessica Shops,  
Alisson Buard

## CONTACTS :



**Le multi accueil Caram'bole à Bénvy**

Dirigée par Isabelle BADOUX  
Dispose d'une capacité d'accueil pour 30 enfants -  
Contact : **04 74 30 41 53** ou  
[carambole@ca3b.fr](mailto:carambole@ca3b.fr)



**La micro crèche Car'hibou à Domsure**

Dirigée par Isabelle BADOUX  
Dispose d'une capacité d'accueil pour 9 enfants  
Contact : **04 74 24 73 07** ou  
[carambole@ca3b.fr](mailto:carambole@ca3b.fr)



Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? Chez une assistante maternelle, dans une crèche, quelles différences ?

N'hésitez pas à contacter le relais caRAMel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Contact : Carmen PEREIRA  
au **04 74 42 33 04** ou  
[relais.caramel@ca3b.fr](mailto:relais.caramel@ca3b.fr)

## RPI - Ecole de Domsure

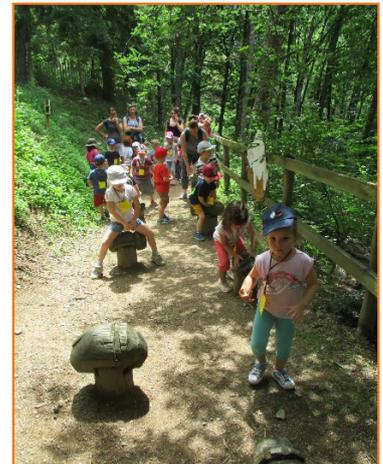
La classe des petits-moyens a elle aussi travaillé sur l'enregistrement d'un conte : la grenouille à grande bouche. Après avoir travaillé les

illustrations, nous avons enregistré les voix puis sonorisé le conte avec l'aide de Didier Joannon, intervenant musicien de la CA3B.



Ayant travaillé toute l'année sur les contes traditionnels, nous sommes allés rencontrer un animal que nous croisons beaucoup dans les histoires... le loup ! Nous avons visité le parc

de Courzieu, où nous avons découvert que le loup n'était pas un animal aussi cruel que le racontent les histoires...



Enfin, nous avons travaillé également sur les émotions... peur, joie, tristesse, sérénité... Les identifier, les nommer, les représenter, pour mieux les apprivoiser !



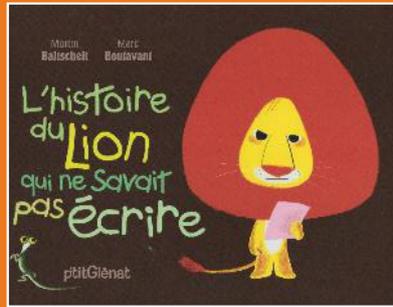


Pour la classe des GS-CP, l'année scolaire 2017-18 a été marquée par :

- **L'enregistrement d'un conte**

Nous avons choisi : « L'histoire du lion qui ne savait pas écrire » et avons tenté de nous familiariser avec l'histoire jusqu'à son enregistrement avec Didier...

En fin d'année, pour la fête de l'école, nous avons projeté aux parents, dans la salle de jeux, le petit film réalisé.



Même le Père-Noël a complété **notre bibliothèque en apportant de nouveaux contes !** Et quelques papillotes aussi...



- **Trois rencontres USEP :** Athlétisme à Saint-Etienne du Bois en octobre, mais aussi...



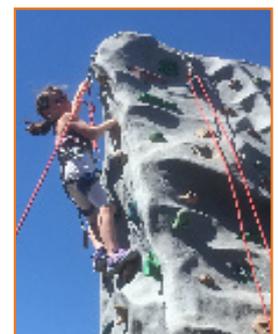
Danses traditionnelles à Domsure en février



Jeux collectifs en juin, à Marboz



- **L'accueil du mur d'escalade à Domsure pendant 10 jours**



Merci à tous les bénévoles qui ont aidé à l'encadrement.

## RPI - Ecole de Beaupont

- Classe découverte « **patrimoine et sports** » pour 43 élèves de CE2/CM1/CM2 dans le Lot à Vayrac en Avril 2018 : initiation à l'escalade et spéléologie, visite de la grotte Lascaux IV, du Gouffre de Padirac, de Laroque Saint Christophe et du Château de Castelnaud. Participation financière de chaque municipalité : 90 euros par élève.



Laroque Saint Christophe



Lascaux IV

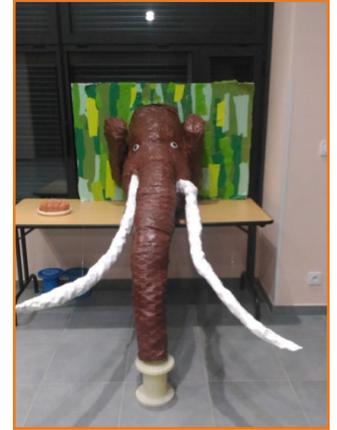


Initiation à la spéléologie et à l'escalade



- Participation aux rencontres USEP pour les CE1 avec mur d'escalade à Beaupont en Juin





- Projet « EPS et patrimoine » pour les CE2/CM : découverte de particularités du patrimoine local et initiation au VTT. Les élèves de Beupont ont travaillé sur la dent de mastodonte retrouvé à Beupont et ont construit la tête de cet animal en grillage et plâtre. Ils ont fait part de leur recherche aux élèves de Bénvy et Coligny lors d'une rencontre à Pirajoux en Mai 2018 où ils se sont rendus à vélo.

- Les 3 classes : avec l'aide de François Puthet et ses collègues, les élèves ont mis en place une batucada qu'ils ont fait découvrir à la fête de l'école.
- Sortie pêche pour les CM organisée par la Société de pêche.



Lors de son départ, les municipalités ont remercié Mme Venet pour son engagement pendant plusieurs années dans notre école.





## Sou des Écoles

### Composition du bureau :

**Présidente** : Emilie Frère

**Vice-présidente** : Fanny Very

**Secrétaire** : Sophie Gilbert

**Secrétaire adjointe** : Cécile Ferlet

**Trésorière** : Pauline Berodier

**Trésorière adjointe** : Aurélie Gréa

**Assesseurs** : Bénédicte Pithioux, Karen Vulin, Tiffany Da Silva, Elodie Beard, Jérôme Lingot, Laëtitia Marichy, Monique Dilhalaoua, Alexandra Robert, Laurianne Malinas et Anne-Sophie Brunet

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves qui récolte des fonds pour financer les projets pédagogiques choisis par les enseignantes du RPI.

L'an passé le Sou des écoles a financé l'adhésion à la F.O.L, à l'USEP (avec la location du mur d'escalade pour les GS, CP et CE1), la classe transplantée « Patrimoine & sport » dans le Lot des CE2, CM1 et CM2, la sortie à Courzieu de la petite et moyenne section, les transports et les repas des accompagnateurs pour un coût moyen par élève de près de 57,82 €.

Les fonds viennent des cartes membres (20€ par famille) et des manifestations organisées pendant l'année, à savoir : la vente de tartiflette à emporter en octobre (Beaupont),



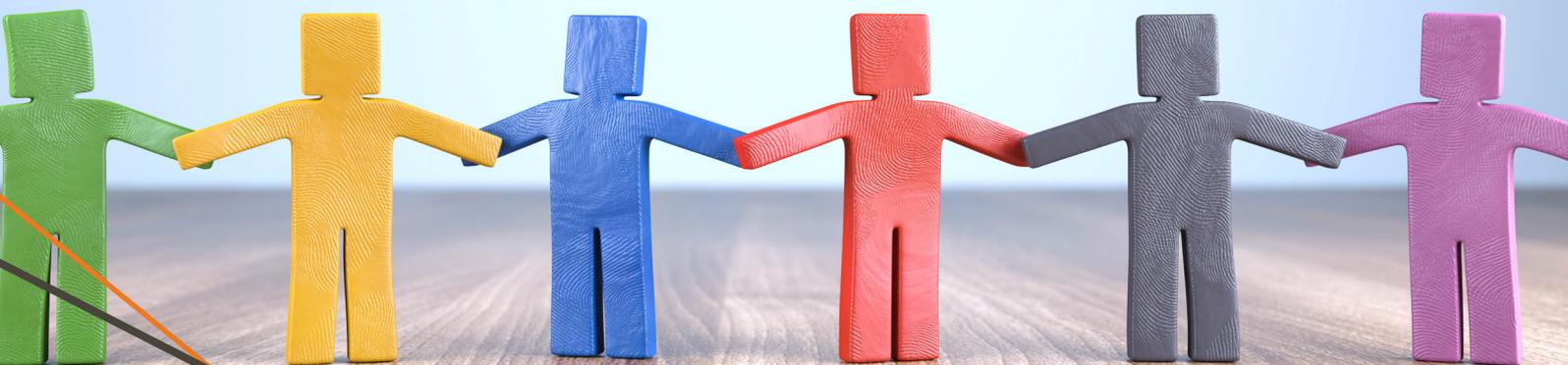
le quine loto le dernier dimanche de janvier (Domsure) et le vide grenier le 2<sup>ème</sup> dimanche d'avril (Beaupont).

Nous avons pu relancer le vide grenier grâce au soutien de parents d'élèves qui sont venus nous prêter main forte.

En septembre 2018, nous avons eu le départ de 6 membres, 4 nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés et qui ont participé aux différentes manifestations.

**Contact : 06 78 34 37 37 (Emilie Frère)  
ou [sou.beaupont.domsure@gmail.com](mailto:sou.beaupont.domsure@gmail.com)**





## Restaurant scolaire de Beaupont-Domsure

### Composition du bureau :

**Président :** Thomas Germain

**Vice-présidents :** Olivier Pavoux, Anthony Benoit

**Secrétaire :** Natacha Grappe Rolland

**Secrétaire adjointe :** Amélie Bezaud

**Trésorière :** Bénédicte Pithioux

**Trésorières adjointes :** Stéphanie Mary, Edith Berizzi



Le restaurant scolaire est une association loi 1901, dont le but est d'assurer les repas de midi des enfants scolarisés au sein de Regroupement Pédagogique Intercommunal Beaupont - Domsure. La cuisine, traditionnelle, est fabriquée sur place par les deux employées de l'association : Stéphanie Sézia à Beaupont, et Murielle Meunier à Domsure.

L'association organise diverses manifestations tout au long de l'année scolaire :

- Vente de chocolats pour Noël (Alex Olivier, agriculture biologique et commerce équitable)
- Vente de tartes au feu de bois (Pâques)
- Petit jardin (1<sup>er</sup> mai)
- Repas fête de l'école (fin juin)

Nous avons un site internet :

[cantines.domsure.beaupont.fr](http://cantines.domsure.beaupont.fr)

Par le biais de ce site, les parents d'élèves peuvent trouver :

- leurs factures en début de chaque mois,
- les menus,
- les manifestations à venir,
- une boîte mail pour nous contacter.

Les membres du bureau sont des parents d'élèves, tous bénévoles. L'association a besoin de nouveaux parents, soit pour nous aider lors des manifestations ou nous rejoindre au bureau de la cantine.

**Contact : Thomas Germain 06 03 25 21 56**  
**ou [cantines.domsure.beaupont@gmail.com](mailto:cantines.domsure.beaupont@gmail.com)**



## L'école de musique cantonale Marboz-Coligny

Les professeurs de l'école de musique intercommunale Marboz-Coligny assurent des cours de solfège et d'instruments (dès la première année). Ces cours s'adressent à toute personne à partir de 7 ans, sans limite d'âge ni de niveau.

Les cours de solfège sont collectifs et les cours d'instruments sont individuels.

**Instruments enseignés :** flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, batterie et percussions.

Les élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, intègrent l'Orchestre Junior de l'école (dirigé par Laurent Paquelier), qui leur permet d'apprendre à jouer en groupe, sous la direction d'un chef. Ils pourront ensuite intégrer une harmonie (Music'harmonie ou l'Harmonie de Coligny).

**Une audition des élèves de l'école et de l'orchestre junior a lieu chaque année, en février. Pour 2019, rendez-vous le samedi 16 février, à 20h15, à Marboz.**

Des classes de « découverte cuivres » ont été mises en place à Bény et à Saint Etienne du Bois depuis septembre 2018.

**Le 07 juillet 2019, l'Orchestre Junior participera au concert d'ouverture du Festival de musique de Coligny.**

**Renseignements :**  
**Bernadette Lombard : 04 74 42 06 57**  
**06 83 01 84 64**

**Isabelle Maréchal : 06 82 24 67 10**



## Mosaïque

### Composition du bureau (13 membres) :

**Présidente** : Liliane Moiraud

**Vice-présidente** : Colette Lombard

**Trésorière** : Alice Miguérian

**Trésorière adjointe** : Eveline Pauget

**Secrétaire** : Marie-Noëlle Gouly

**Secrétaire adjointe** : Marie Germain

**Responsables de la bibliothèque** : Jocelyne Baud, Aurélie Culat, Natacha Grappe Rolland, Martine Gregaud, Jacqueline Morel

**Ainsi que** : Jocelyne Pomat, Anne-Marie Puthet

### Les animations proposées cette saison :

**Gym tonique** : lundi de 19 à 20h, salle des fêtes de Domsure, avec Fabienne Margail. 110 € pour 30 cours.

**Gym retraités actifs** : mardi de 11h à 12h, salle des fêtes de Domsure, avec Jocelyne Kowacki. 116 € pour 33 cours. Au programme, renforcement musculaire, gym douce, cardio avec ou sans matériel, étirements, et retour au calme.

**Yoga** : 3 cours le mercredi de 16h45 à 17h45, de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes de Beaupont, avec Alain Dumot. 193 € par personne, ou 173 € par personne si famille ou couple.

**Dessin** : mercredi de 16h30 à 18h (enfants), mercredi de 20h à 22h, jeudi de 19h30 à 21h30, samedi de 9h30 à 11h et de 11 h à 12h30 (ados, enfants). Espace des sociétés, salle des associations, avec Alex Josserand. 30 cours. 203 € pour les enfants jusqu'en fin de primaire, 223 € cours d'1h30, 263 € cours de 2 heures.

**Après-midi récréatif** : mardi de 14h à 16h. Espace des sociétés, salle des associations. Tricot, crochet, couture, jeux de cartes...

activités à la convenance de chacun. Carte d'adhérent uniquement : 3 €.

**Scrabble** : vendredi de 14h à 17h. Espace des sociétés, salle des associations. Carte d'adhérent uniquement : 3 €.

**Peinture sur porcelaine** : Sous forme de stages avec des cours les lundis de 14 h à 16 h et de 20 h à 22 h. Espace des sociétés, salle des associations. Animation Colette Lombard. 8 € la séance de 2 heures.

**Vannerie** : Stage en janvier 2019 (dates non définies pour l'instant). 3 personnes maxi par journée. Animation Jean-Claude Bernard. Espace des sociétés, salle des associations. Le stagiaire repart, en fin d'après-midi, avec son panier sous le bras.

Une exposition des réalisations dessin et peinture sur porcelaine est mise en place lors des festivités de la vogue à Beaupont. L'association a répondu favorablement à la demande conjointe du comité des fêtes et de la commune de Domsure en animant un stand de confection de bonbons à la fête du bonbon dimanche 27 mai 2017.

### Contacts :

**Présidente : Liliane Moiraud**  
06 30 92 38 74

**Vice-présidente : Colette Lombard**  
04 74 51 26 15

**Siège administratif :**  
**Mairie de Beaupont - 331 rue Principale**  
01270 BEAUPONT

**Association loi 1901,**  
**agrée Jeunesse et Sports, affiliée à la**  
**Fédération Française Sports pour Tous.**

**Chèques vacances et bons loisirs jeunes**  
**acceptés.**

## La bibliothèque Beaupont-Domsure

C'est une équipe de 16 bénévoles qui participe au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Avec le partenariat de la Direction de la Lecture Publique (DLP), les livres et CD musique sont renouvelés régulièrement : 2 échanges à Bourg et une navette passe tous les 15 jours pour apporter les réservations des lecteurs.

Vous pouvez consulter le site documentaire de la DLP : « lecture.ain .fr ». Si des documents vous intéressent, vous pouvez les réserver directement à la bibliothèque ou par mail à l'adresse « bib.beaustom@gmail.com ».

### Nos animations réalisées en 2018 :

- soirée contes pour enfants, le vendredi 23 mars, avec Hélène Denizot, Marie-Thérèse Alotto, Martine Robin et Alain Denizot à l'orgue de barbarie,
- exposition sur « Domsure autrefois » présentée à la bibliothèque du 6 avril au 19 mai puis à Domsure pour la fête les 26 et 27 mai,
- bourse aux livres, DVD, jeux vidéo, dimanche matin 3 juin sous la halle de Beaupont,
- animation sur les arbres « arbres... acadabra » avec Valérie Poncin, samedi 6 octobre de 9 h à 12h30 (pendant la fête de la science) avec microscopes, petites expériences qui démontrent que l'arbre est vivant. En parallèle, une exposition « voyage aux pays des arbres » a été prêtée par la Direction de la Lecture Publique,
- opération 1ère page samedi 13 octobre avec l'accueil des bébés nés en 2017 et leurs parents. Prestation animée par Jocelyne Baud et Colette Putin sur le thème du livre offert aux enfants.

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018, Robert Ferraris, un auteur régional de plusieurs polars qui se déroulent entre Lyon et la Haute Bresse, est venu faire une séance de dédicaces.

Jocelyne et Colette continuent d'animer tous les 15 jours la micro crèche de Domsure. Les enfants des écoles de Beaupont se rendent tous les mois à la bibliothèque pour

emprunter des livres. Pour Domsure, ce sont les enseignantes qui s'approvisionnent pour leurs élèves. Des livres neufs pour enfants et adultes sont régulièrement achetés.

Dimanche 2 juin 2019 le matin, il est prévu une bourse aux livres, DVD, jeux vidéo ; celle-ci sera étendue aux jeux de société, vinyles et musique.

**Nos permanences sont inchangées les samedis de 10h à 12h. La cotisation reste à 8€ par famille avec gratuité pour les enfants de moins de 18 ans.**

**Responsable : Jacqueline Morel  
bib.beaustom@gmail.com  
200 rue Principale 01270 Beaupont**



Soirée Comtes du 23 mars



Animations Fête de la science



Opérations premières pages

## Fleurissement

Les fleurs sont le sourire au cœur de notre village...

Félicitations à notre équipe dynamique qui s'ingénie à embellir et à rendre notre commune toujours plus agréable.

Le jury de la Route Fleurie de la Haute Bresse a une nouvelle fois apprécié le travail accompli, mais pour l'année 2018, Domsure est hors concours suite à la première place obtenue l'année dernière.

Les trente-trois communes participantes ont été accueillies à la salle des fêtes le 23 Novembre lors d'une soirée conviviale avec diaporama et remise des diplômes. Nous remercions la municipalité pour son soutien moral et financier, ainsi que Christophe et Johan.

Merci aux généreux donateurs et aux participants à la tombola : elle aura lieu fin mai à l'occasion de la fête du bonbon.

### Composition du bureau :

**Présidente** : Brigitte Billet

**Vice-présidente** : Béatrice Girard

**Trésorier** : Jacky Mage

**Secrétaire** : Chantal Godain

**Membres** : Mireille Moninot, Nathalie Michel, Isabelle Papin, Jean Pierre Long, Didier Passemard, Jean Paul Rioux

**Aidants pour l'arrosage** : Daniel Briset, Jean Marc Godain, Michel Billet

L'équipe du fleurissement





## Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Domsure organise tout au long de l'année différentes manifestations à destination des petits comme des grands : soirée-spectacle, fête patronale, repas tête de veau....

**Un grand merci à tous les bénévoles** qui nous aident à l'organisation de ces événements et sans qui nous ne pourrions mener à bien ces projets.

**Si vous souhaitez vous aussi participer, n'hésitez pas à prendre contact auprès du nouveau président, Jacky au 06 30 35 76 79.**

Cette année, nous vous proposons un **NOUVEAU PROGRAMME :**

SAMEDI 19 JANVIER : soirée spectacle

SAMEDI 18 MAI :

Concours de pétanque, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire

DIMANCHE 19 MAI : fête du bonbon

SAMEDI 13 JUILLET :

Parcours randonnée et course pédestre dans la forêt de Fougemagne, repas type guinguette

DIMANCHE 11 NOVEMBRE : repas fête de veau

### Composition du bureau :

**Président :** Jacky Mage  
**Vice-présidente :** Delphine Pauget  
**Secrétaire :** Camille Ferrier  
**Secrétaire adjointe :** Mélanie Commaret  
**Trésorier :** Matthieu Girard  
**Trésorière adjointe :** Dominique Aussourd  
**Membres :** Gérard Aussourd, Bernard Badoux, Lucas Decharière, Frédéric Gilbert, Jean-Pierre Long et Didier Passemard



Repas fête de veau

## La chasse

La société de chasse rappelle que les sentiers en forêt et les routes appartiennent à tout le monde et que, même si les chemins sont marqués par des panneaux « chasse en cours », cela ne vous empêche pas de les emprunter mais prenez bien le soin de vous annoncer clairement auprès des chasseurs en

poste si vous êtes piéton, cycliste ou cavalier et ralentissez si vous êtes en véhicule, le gibier ou les chiens pouvant surgir à n'importe quel moment et ils ne connaissent pas le code de la route...

### Composition du bureau :

**Président :** Didier Passemard  
**Vice-président :** Sylvain Beisson  
**Trésorière :** Margaux Gréa  
**Secrétaire :** Tanguy Grégaud  
**Membres :** Eric Girard et Thibaud Revelut

## La pêche : AAPPMA de Beaupont-Domsure

Année encourageante pour la société de pêche de Beaupont-Domsure qui, malgré la sécheresse de l'été et des eaux très basses, a connu une progression significative de 10% des ventes de cartes de pêche (216 cartes vendues).

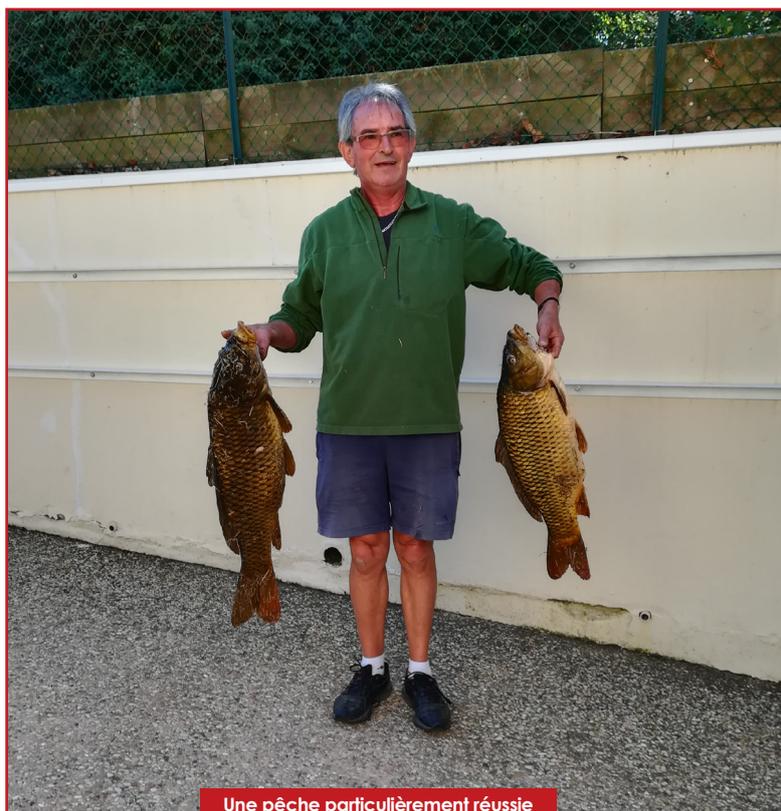
Fort heureusement, au début de l'été, sous la pression de notre association, le syndicat Sevron-Solnan a fait procéder à des travaux d'étanchéité au droit du vannage de Leschaux ce qui a permis de maintenir le niveau d'eau du Solnan.

Des travaux d'élagages ont été effectués à l'automne le long du bief Le Turin et sur la rive côté Domsure du Besançon. Notre association a contribué à l'animation de la fête de Domsure en y tenant un stand sur le thème de la pêche. La réussite de notre tombola de début d'année, de même que celle de la soirée « bréchets de poulets » a permis à notre AAPPMA de maintenir, sur l'année 2018, un niveau élevé d'alevinage.

L'AAPPMA de Beaupont-Domsure fera réaliser début 2019, sur la route du Chêne à Beaupont, un ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite. Cet investissement de 8 000 € environ sera très largement financé par des subventions de la Région.

En conclusion, une association intercommunale avec Beaupont qui se porte bien, fonctionne dans une excellente entente, mais qui souhaiterait voir de jeunes éléments rejoindre ses rangs afin d'assurer le fonctionnement futur.

**Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Michel Billet 04 74 51 25 17 ou Georges Puthet 04 74 51 21 47**



Une pêche particulièrement réussie

## Tennis

Avec la reprise des cours pour enfants, ados et adultes, l'Amicale de tennis de Beaufont-Domsure a rempli son principal objectif de l'année : celui de faire connaître ce sport à un maximum de personnes.

Ces cours ont été donnés par Olivier Vittori et Grégory Gouly, durant 10 semaines, et seront renouvelés l'an prochain.

Les dirigeants de l'amicale espèrent que cet engouement pour les cours se traduira par une augmentation du nombre de licenciés dans un proche avenir.

De plus, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez apporter un appui, une aide ou même donner un coup de pouce ponctuel.

A Beaufont, il est possible de jouer toute l'année, et à des prix défiant toute concurrence : que ce soit occasionnellement (ticket à 2 euros) ou plus régulièrement (carte



annuelle allant de 10 euros pour un enfant de moins de 12 ans, à 60 euros pour toute une famille).

Les cartes et tickets sont en vente à la boulangerie Teillard.

**Pour tout renseignement :  
Grégory Gouly (06 79 05 98 48  
ou ggouly@yahoo.com)**

## La CUMA de distillation

Grace à une équipe dynamique et avec le soutien de la mairie, les portes ont pu être refaites à neuf.

Elles seront ouvertes pour la prochaine campagne à partir du 02 janvier.

**Pour tous renseignements et inscriptions :  
Jean-Marc Godain au 04 74 51 27 80**



Les membres au travail

## Le CCAS

Chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) offre à nos aînés de 75 ans et plus, le choix entre un repas gratuit au printemps ou un colis de Noël.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées au Domaine de la Rochère pour partager ce moment convivial. 30 colis ont été distribués.

Rendez-vous « Chez Nathaly » pour le prochain repas 2019.



## Les anciens combattants

**Le bureau est composé comme suit :**

**Président :** Urbain Jaillet, retraité

**Vice-président :** Bernard Girard, retraité

**Trésorier :** Bernard Robin, retraité

**Secrétaire :** Gérard Ferthet, retraité

**Les deux porte-drapeaux :** François Janodet et Gilbert Colas restent inchangés.

Nous assurons les cérémonies au monument les 19 mars, 8 mai et 11 novembre, ainsi qu'au monument des fusillés, aux Lusy, le 18 juin, en présence de M. le Maire et son conseil municipal.

Le 11 novembre dernier a été célébré le centenaire de l'armistice 1918. 41 soldats de la commune ont perdu la vie pendant cette guerre. Nous avons honoré leur mémoire. De nombreuses personnes se sont jointes à nous et nous les en remercions.

Le 18 juin 2019, il y aura 75 ans que 12 résistants auront été massacrés sur la commune. Une cérémonie plus particulière aura donc lieu ce jour-là à 15h00 aux Lusy. Nous nous recueillerons également à la petite stèle si la météo le permet.



## Tour de l'Ain



Le samedi 19 mai 2018, la 2<sup>e</sup> étape du tour de l'Ain partant de Saint Trivier de Courtes a traversé notre village. De nombreuses personnes ont assisté au passage de la caravane et des coureurs cyclistes. Les villageois ont pu admirer le travail du comité de fleurissement qui, pour l'occasion, avait installé un magnifique vélo fleuri.

Une chaine de maillots des courses ayant eu lieu dans le département avait aussi été installée à l'entrée du chemin Léandre Jaillet par Patrick Vacle, président du Comité de l'Ain Cycliste.



La chaine de maillots

## Course de tracteurs tondeuses

Cette année encore, les pilotes domsurois se sont brillamment fait remarquer durant la course de tracteur tondeuse de Beaupont le 23 septembre dernier.

C'est à la quatrième place que termine l'équipage de Lilian Billet, Jean Paul Bouilloux et Jérôme Commaret, et sur la troisième marche du podium que termine la famille Pauget : belle prestation d'Yvan pour une première participation.

Tous étant partant pour la prochaine édition : les 21 et 22 septembre 2019, avec non plus 3 heures de course mais 5 heures (une séance de 2 h en nocturne le samedi soir et 3 heures le dimanche après-midi).



L'équipage Lilian Billet, Jean Paul Bouilloux et Jérôme Commaret



L'équipage Hervé, Anthony et Yvan Pauget

## Nuit des Etoiles

Le samedi 15 septembre, la municipalité a organisé la « Nuit des Etoiles » pour remercier les habitants d'avoir accepté l'extinction des lumières. En effet, depuis octobre 2015, les 91 points lumineux de la commune s'éteignent de 23h à 5h. L'économie d'énergie est d'environ 3 000 € / an.

Cet après-midi là, nous avons accueilli le « Planétarium Bressan », pour un voyage dans l'univers. Grâce à une technologie particulière qu'il a lui-même mis au point, Yves Lhoumeau a projeté, sous un dôme gonflable, le ciel étoilé, la galaxie, le système solaire, les constellations...

Les 4 séances de 45 minutes étaient gratuites ! Pendant ce temps, « l'Association Astronomique de l'Ain » présentait son expo photo.

Le soir, Jean Claude Alléhaux et Claude Roth, respectivement secrétaire et président de l'association, ont tenu une conférence sur « le Ciel et les Saisons ».

Puis, la météo étant généreuse ce jour-là, nous sommes enfin passés de la théorie à la pratique grâce aux trois télescopes qu'ils avaient apportés. Nous avons admiré une pluie d'étoiles !

Le premier astre observé : la lune !



La conférence



Un des télescopes



La séance de planétarium



L'expo photo





## Remise des dictionnaires

Cette année encore, les maires des communes de Beaupont, Domsure et Pirajoux ont profité de la cérémonie du 11 novembre pour remettre aux élèves de CM1 le traditionnel dictionnaire.

5 enfants de la commune étaient concernés : Lucie P., Ludyvine R., Léo G., Loris J. et Nolan P.

L'an prochain, cet évènement aura lieu à Pirajoux.



Les élèves des trois villages avec leurs institutrices et les maires



Les élèves de Domsure avec M. Pauget, maire

## Téléthon

Le troisième marathon du Téléthon s'est déroulé le samedi 8 décembre.

Cette année, la course est partie de Salavre, puis Coligny, Domsure, Beaupont, Pirajoux, Marboz, Bény, Villemotier, Verjon, Salavre. Une trentaine de coureurs ont pu faire une halte de quelques minutes dans notre village où un ravitaillement les attendait.

La course est gratuite et ouverte à toute personne pouvant choisir de faire une partie ou la totalité du parcours. Une centaine de personnes ont couru à pied ou à vélo, partiellement ou en totalité, et ce, malgré la météo capricieuse. Il n'y a pas de condition, pas de classement ni de récompense, le

but est que chacun, coureur ou spectateur, dépose quelque chose dans l'urne qui suivra chaque étape pour en faire don au Téléthon.

**Cette année, la participation s'est élevée à 1 876 €.**



La traversée de Domsure

## Remise des diplômes au collège

Le vendredi 9 novembre a eu lieu la remise des diplômes :

- Le Diplôme National du Brevet (DNB)
- Le Certificat de Formation Générale (CFG)
- Les Parcours Méritants

Qu'est-ce que le CFG ? C'est un certificat de formation générale qui garantit l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle.

Le parcours méritant : l'objectif de ce dispositif est de promouvoir :

- la persévérance scolaire : appréciation sur les résultats scolaires mais également sur la persévérance de l'élève pour maintenir son niveau ou progresser,

- l'engagement des élèves dans la vie de leur établissement et auprès des autres : cet engagement se manifeste en particulier au travers du don de son temps et de l'esprit de camaraderie qui contribuent au vivre ensemble, au respect, et à l'attention portée à autrui,

- l'engagement et l'implication de l'élève au sein du collège et dans sa participation aux projets d'action éducative.

Félicitations aux trois élèves qui ont validés leur DNB : Nathan Comtet, Maxence Marza et Valentine Simeray (absente sur la photo).



Les lauréates du Parcours Méritant



Les lauréats du DNB

## Fête des brandons

Marcelle Burtin écrivait vers 1983 un article sur la fête des Brandons, à Grosset...

« C'est une coutume ancestrale qui garde encore sa saveur aujourd'hui chez nous. La signification n'est plus la même que celle de nos pères, les anciens Gaulois, mais elle reste un symbole : celui de l'amitié et du partage. Dans notre campagne, au cœur du petit hameau de « Grosset », à Domsure, on conserve le culte des traditions.

C'était le dimanche, à la nuit tombée, la fête des « Brandons ». Du tas de broussailles devenu brasier, une flamme claire monta vers les cieux, les bourgeons éclatèrent comme pour un vrai feu d'artifice.

Pour cadrer l'image, le petit bois tout silencieux était le théâtre tout illuminé par les étincelles, les crépitements. Décor fantastique pour les spectateurs assis sur le chêne couché sur la mousse.

Comme l'on était bien autour de ce feu, mais avec regret, il fallu rentrer, quand il vacilla.

Bras dessus, bras dessous, un joyeux cortège de jeunes et moins jeunes, dans la nuit, avec des éclats de rire et de doux conciliabules, les yeux remplis de lumière et le cœur heureux, on arriva à la ferme, car à « Grosset » une des fermières, à tour de rôle, est parfaite hôtesses pour offrir des crêpes ».

A l'origine, la tradition des « Brandons » avait lieu le premier dimanche de Carême. On allumait de grands feux, et on dansait autour. On enlevait des tisons enflammés, appelés « Brandons », et on les tenait en l'air en poussant des cris de joie. Puis on les agitait sous les arbres fruitiers en chantant en patois : « Reugnes, Reugnes, autant de pommes que de feuilles ». Cela permettait d'écartier les mauvais esprits et d'éloigner les insectes nuisibles des arbres...

## Il y a cent ans, l'armistice

L'instituteur Léon Alphonse Marguin est né le 30 avril 1883, à Echallon. Ce fils d'instituteur a fait l'Ecole Normale de Bourg. Il est nommé à Domsure fin 1911. Mais dans l'été 1914, les relations politiques européennes se dégradent fortement. Le 3 août, l'Allemagne déclare alors la guerre à la France. Léon est mobilisé le 12 août 1914, au 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il combat vers Verdun. Notre courageux instituteur est blessé au cuir chevelu, par un éclat d'obus, au Bois Fumin, le 15 juin 1916. Il décède le jour-même à Landrecourt. Il laisse derrière lui sa femme Marie Louise Laetitia Waille, et son petit garçon Georges Louis Victor, né le 7 juillet 1913 à Domsure.

## Nous ne pouvons l'oublier...



Une plaque, en son souvenir, a été apposée sur les murs de l'ancienne école démolie en 1974, et une salle portait son nom. Cette plaque a été remise sur le mur extérieur du préau de l'école.

## La Boulangerie

En 1904, la commune décide de construire un magasin de pompe à incendie avec un logement pour le gardien. Les travaux se terminent deux ans plus tard. En juillet, un dénommé François Michel loue le bâtiment et construit une annexe, avec four et écurie. Des habitants portent plainte auprès du Préfet pour irrégularité administrative de la nouvelle construction. Mais le conseil municipal régularise la situation en octobre. En 1917, le bail prend fin mais le Sieur François Michel est mobilisé. Le bail est prolongé jusqu'à la fin des hostilités.

En 1925, les murs de l'écurie menacent de s'écrouler et doivent être réparés.

En 1926 : M. Laurent reprend la boulangerie. Le four est réaménagé, puis finalement, sera reconstruit 8 ans plus tard.

En 1952 : A cause de l'inflation supérieure à 48 % à la sortie de la guerre, la location du magasin passe de 14 000 Fr à 40 000 Fr.

En 1954, avec l'arrivée de Germaine et André Delay, un petit magasin est aménagé. Pendant près de 30 ans, ils ont fait le pain du village, rassasié les convives lors des banquets...

En 1983, c'est Ginette et Léonide Lovey qui ont repris la suite. Quatre ans plus tard, Madame Coillard, épicière dans le magasin de derrière, prend la retraite. Il est décidé de réaménager le commerce de boulangerie - café - restaurant pour y ajouter une épicerie.

En 1989, c'est Lucette Pathoux qui arrive. Après quelques années, elle arrête le four à pain, mais fait un dépôt de pain. Puis madame Pathoux s'en va en 1998. Se pose la question de qui va prendre la suite...

C'est une fille du village, Nathalie Corsetti qui se propose. Elle a poursuivi la tournée de pain pendant une dizaine d'années avec l'épicerie. Mais l'activité restauration prenant beaucoup d'ampleur, elle fait le choix d'arrêter les tournées de pain ainsi que l'épicerie.

Depuis 20 ans déjà, et aujourd'hui encore, vous pouvez vous arrêter « Chez Nathaly » pour votre pain, le bar, ou la restauration.

1958 : il y avait 2 filleuls à l'origine : le deuxième a été coupé vers 1973



Une épicerie a été construite devant le bâtiment de boulangerie en 1987. C'est aujourd'hui un bar-restaurant- dépôt de pain



<b>Nom</b>	<b>Coordonnées</b>
Association Mosaïque	Tél. : 04 74 51 27 19
Bibliothèque	Mail : bib.beaudom@gmail.com
Comité des Fêtes	Président Jacky Mage : 06 30 35 76 79
Cuma	Tél. : 04 74 51 27 80 Jean-Marc Godain
Cabinet d'infirmière	Tél. : 06 63 84 57 35
Déchetterie Pirajoux	04 74 47 32 14
Ecole primaire Beaupont	Tél. : 04 74 51 20 63
Ecole maternelle Domsure	Tél. : 04 74 51 26 70
Edf dépannage	Tél. : 0810 333 001
Garderie Les P'tits Beaudoms	Tél. : 04 74 51 46 58 Mail: lesptitsbeaudoms@gmail.com
Gendarmerie	17

Nom	Coordonnées
Mairie Domsure	Tél.: 04 74 51 22 25 Mail : mairie.domsure@wanadoo.fr
Mairie Beaupont	Tél. : 04 74 51 21 62 Mail : mairie.beaupont@wanadoo.fr
Pêche (AAPPMA)	Georges Puthet 04 74 51 21 47 Michel Billet 04 74 51 25 17
Pompiers	18 ou 112
Portage ReP.A.S	Tél. : 04 74 25 85 86 (bureau) Référente Domsure Isabelle Papin : message répondeur 04 74 51 28 23 Référente Beaupont Christine Vandemaelle : 04 74 22 50 16 Mail : asso.repas@orange.fr
Restaurant scolaire Beaupont-Domsure	Tél. : 06 03 25 21 56 Thomas Germain Mail : cantines.domsure.beaupont@gmail.com
Samu	15
Sogedo	Tél. : 03 84 48 83 37 Urgence : 03 84 70 68 86 Contact : www.sogedo.fr
Sou des écoles	Tél. : 06 78 34 37 37 Emilie Frère Mail : sou.beaupont.domsure@gmail.com
Tennis	Tél. : 06 79 05 98 48 Grégory Gouly Mail : ggouly@jahoo.com

# CALENDRIER DES FÊTES

## ELABORATION CALENDRIER DES FETES 2020 DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 A 10H - MAIRIE DE BEAUPONT

JANVIER	DIMANCHE 13	Assemblée Générale - Société de Pêche - à BEAUPONT - 9h30 - Repas amical - 12h30 - « CHEZ NATHALY »
	MARDI 15	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	SAMEDI 19	Vœux de la municipalité à DOMSURE - 17h30
	SAMEDI 19	Spectacle humoristique gratuit - Comité des Fêtes - à DOMSURE - 20h
	DIMANCHE 27	Loto - Sou des Ecoles - à DOMSURE
FEVRIER	VENDREDI 1	Challenge cantonal de courses pédestres - à DOMSURE - 18h30
	SAMEDI 2	Repas - Société de Chasse de BEAUPONT - à DOMSURE - 12h
	VENDREDI 8	Assemblée Générale Amicale Pompiers - à BEAUPONT - 20h
	VENDREDI 15	Réunion Inter-Sociétés - à BEAUPONT - 20h
	VENDREDI 15	Assemblée Générale Amicale Donneurs de Sang - à VERJON - 19h
	SAMEDI 23	Banquet des Classes BEAUPONT /DOMSURE - à DOMSURE - 12h
MARS	SAMEDI 2	Crêpes - Conscrits - à DOMSURE
	SAMEDI 2	Vente boudin - Comité des Fêtes de BEAUPONT - à BEAUPONT 9h à 13h Vente civier - Comité de Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT de 9h à 13h
	SAMEDI 9	Carnaval pour tous les enfants : défilé, crêpes à DOMSURE - 16h
	SAMEDI 16	Journée conviviale entretien matériel Inter-Sociétés - à BEAUPONT
	DIMANCHE 17	Assemblée Générale et cérémonie - Anciens Combattants - à DOMSURE Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants - à BEAUPONT
	SAMEDI 23	Repas - Société de Chasse de DOMSURE - à DOMSURE - 12h
AVRIL	MARDI 2	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	SAMEDI 6	Repas des Anciens à DOMSURE - offert par le CCAS - 12h « Chez Nataly »
	DIMANCHE 14	Vide-greniers - Sou des Ecoles - à BEAUPONT
	SAMEDI 20	Banquet et bal des conscrits - à DOMSURE
	DIMANCHE 21	Vente de tartes - Restaurant Scolaire - à DOMSURE (Pâques)
MAI	MERCREDI 1 <sup>ER</sup>	Petit jardin - Restaurant Scolaire - à BEAUPONT
	MERCREDI 8	Cérémonies du Souvenir - Anciens Combattants BEAUPONT / DOMSURE/ PIRAJOUX Banquet des Anciens Combattants - à DOMSURE
	SAM. 18 AU DIM. 19	Fête patronale de DOMSURE : Concours de pétanque, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

# CALENDRIER DES FÊTES

JUIN	DIMANCHE 2	Bourse aux livres/vinyles/jeux sociétés - Bibliothèque - à BEAUPONT de 8h à 13h
	MARDI 11	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	VENDREDI 14	Assemblée Générale - Comité des Fêtes de DOMSURE - à DOMSURE
	SAMEDI 15	Concours de pêche amical l'après-midi et repas bréchets en soirée - Société de Pêche - à BEAUPONT
	MARDI 18	Cérémonie du Souvenir au monument des fusillés à « Villeneuve » - à DOMSURE - 15h
	SAMEDI 29	Fête de l'Ecole - à BEAUPONT Repas à midi - Restaurant Scolaire - à BEAUPONT Kermesse - Garderie Périscolaire « Les P'tits Beaudoms » - à BEAUPONT
JUILLET	SAMEDI 6	Repas interne des Pompiers - à BEAUPONT
	DIMANCHE 7	Festival de Musique - à COLIGNY Aubade de l'Harmonie de Foissiat en soirée - à BEAUPONT
	SAMEDI 13	Courses nature et randonnée pédestre - Repas guinguette en soirée - Comité des Fêtes - DOMSURE
	DIMANCHE 14	Journée des Bénévoles - Comité des Fêtes - DOMSURE
	DIMANCHE 14	Course cycliste - Comité cycliste Roger Pingeon BEAUPONT DOMSURE - à DOMSURE
	VENDREDI 26	Assemblée Générale - Société de Chasse de DOMSURE - à DOMSURE - 19h30
AOÛT	VEN. 2 AU LUN. 5	Fête patronale de BEAUPONT
	MARDI 20	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
	SAMEDI 24	Soirée « Poulets de Bresse » - Amicale des Pompiers - à BEAUPONT
	SAMEDI 31	Assemblée Générale - Mosaïque - à BEAUPONT
SEPTEMBRE	SAMEDI 7	Repas des Anciens à BEAUPONT - offert par le CCAS
	VENDREDI 13	Assemblées Générales - Restaurant Scolaire, Sou des Ecoles, Garderie Périscolaire - à BEAUPONT
	DIMANCHE 22	Enduro tracteur-tondeuse - Comité des Fêtes- à BEAUPONT
	DIMANCHE 29	Rando cycliste « La Roger Pingeon » - Comité cycliste Roger Pingeon BEAUPONT DOMSURE - à BEAUPONT
OCT.	SAMEDI 19	Tartiflette (à emporter) - Sou des Ecoles - à BEAUPONT
	MARDI 19	Don du Sang - à COLIGNY de 15h30 à 19h
NOVEMBRE	SAMEDI 2	Banquet des Pompiers - à Domsure « LA ROCHERE »
	LUNDI 11	Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants- à BEAUPONT, DOMSURE, PIRAJOUX Remise de dictionnaires aux élèves de CM1 - à PIRAJOUX Repas tête de veau - Comité des Fêtes de DOMSURE - à DOMSURE 12h00
	SAMEDI 16	Repas interne - Comité de Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT
DÉC.	SAMEDI 7	Marathon du Téléthon (courses à pieds/accompagnement vélos)
	SAMEDI 21	Tirage tombola - Comité Fleurissement de BEAUPONT - à BEAUPONT

## Naissances

Jules Decharière né le 19 mars  
fils de Lucas Decharière et Camille Ferrier

Nolan Revelut né le 13 juillet  
fils de Thibaut Revelut et Charlotte Pomat

Antoine Garampon né le 20 août  
fils de Jean-Didier Garampon et Elodie Canivet

Awen Enoha Jean Zins né le 10 septembre  
fils de William Zins et Alizée Sieffert

Alessio, Mario Tolentino né le 04 octobre  
fils de Mallory Tolentino et Vanessa Micheletti

Mattéo Aubard né le 18 novembre  
fils de Cyril, Marcel Aubard et Maud Curnillon

## Décès

Roland Louis Charles Cazé  
le 12 janvier

Corinne Chantal Tchakmak  
le 16 janvier

Jean, Claude Ravet  
le 18 mai

Christiane, Paule Germain épouse Beisson  
le 24 juillet

## Mariage

Jerry Maitrepierre et Déborah Inigo  
le 25 août

# PHOTO MYSTÈRE

Une maison de Domsure a une inscription  
bien particulière sur ses murs  
Quelle en est l'origine ?

Vive La République  
1792. 1848. 1870  
Mathilde. Moyne. Roland

La réponse vous sera donnée lors des vœux du maire,  
le samedi 19 janvier 2019 à 17h30, à la salle des fêtes.

# à VIVRE DOMSURE

